

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures : Pluvieux.

En Ville

Personnel

M. J. A. Cadotte s'est remis à sa profession de huissier et de collecteur. M. J. A. Casavant le remplace à l'Union St-Joseph.

Accident

M. Pomminville, électricien de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques, a reçu, ce matin, un choc qui l'a renversé par terre, sans connaissance. Les travaux du viaduc nécessitent certains déplacements de poteaux électriques, et en transportant un fil il fut frappé. Après avoir repris ses sens, il chercha où le fil avait dû toucher un fil chargé, il ne put le trouver. Le courant a été suspendu à midi, pour ne pas exposer les employés à des accidents plus graves.

Les \$54,000

Après la séance du Conseil de Ville, hier soir, le maire et les conseillers se rendirent au bureau du greffier où se trouvaient MM. Cannon, White et Wiseman du syndicat du Triot et M. Jules Laframboise de la banque des Cantons de l'Est.

M. le maire, invita M. Cannon à faire les propositions que son syndicat est disposé à faire pour régler la question de la créance du Conseil.

Les représentants de la presse locale et de *La Patrie* de Montréal assistaient à cette réunion, avec la bienveillante permission de M. le maire.

M. Cannon, qui en est à sa troisième visite à St-Hyacinthe, paraît être homme de chiffres et d'affaires, laissa comprendre le travail de recherches et de perquisitions qui ont été faites depuis son premier voyage, par M. Wiseman chargé d'étudier la nature des obligations, des propriétés, de la fabrique, et sa capacité de production et le marché pour écouler ces produits. Après 6 mois de travail, il savait aujourd'hui tout ce qu'il était de leur intérêt de savoir.

Le syndicat actuel est composé des créanciers hypothécaires, et ordinaires de la compagnie manufacturière de St-Hyacinthe, du Granite Mills et de la Boas Co.

Après les renseignements obtenus on lui a demandé de trouver un moyen, le plus avantageusement possible, de tirer parti de la propriété du Granite Mills.

Il a rarement trouvé un amalgame de propriétés, d'intérêts et d'affaires aussi embrouillé et qui ait été aussi mal administré. Néanmoins il a pu tirer tout cela au clair, définir les pouvoirs, les devoirs et les obligations de chacune des compagnies qui sont entrées dans cet amalgame industriel. Avec les autres membres du syndicat ils ont évalué la propriété et ses moyens de production, équilibré le montant des créances de toutes sortes suivant leur ordre et leur caractère, et ils ont obtenu la signature de toutes ces personnes, ceux d'Angleterre, comme les autres. Ils ont fixé le montant de débenture à émettre, à \$650,000, dont \$150,000 pour capital d'exploitation, \$500,000 pour garantir les porteurs d'hypothèque, ils émettront du capital-action préférentiel au montant de \$400,000 et du capital-action ordinaire pour les autres créanciers. Le capital de la compagnie sera de \$1,500,000.

Ils sont arrivés à la conclusion que l'établissement administré sur des bases strictes d'affaires peut fabriquer pour \$600,000 de marchandises par année, donnant de \$90,000 à \$100,000 par année de surplus, c'est à dire 5 à 6 p. c. sur le capital de la compagnie.

Maintenant, pour ce qui regarde

la créance de la ville qui actuellement est considérée comme une obligation de la six ou septième catégorie, ils sont prêts à donner des actions privilégiées pour le montant de la créance. Ils sont arrivés à cette conclusion, espérant que la ville accepterait cet offre qui les place sur une meilleure base que leur créance actuelle, sinon ils seront forcés de foreclure les hypothèques et procéder à la liquidation.

M. le maire croit que le vote de la ville ne sanctionnerait pas cet arrangement. Quand même la charte permettrait au conseil d'opérer le changement de nature des obligations, le conseil ne prendra pas sur lui de faire le changement sans consulter les contribuables. Il demande s'il ne serait pas possible de donner \$20,000 de débentures et la balance en actions préférentielles.

M. Cannon répond que cela dérangerait leur arrangement et qu'il faudrait revoir tous les créanciers, et il ne croit pas la chose praticable.

M. Blanchette demande à M. Cannon si la proposition suivante serait mieux reçue :

Vous émettrez pour \$700,000 de débentures, vous en donnez \$50,000 à la ville, comme garantie de sa créance.

Vous ferez fonctionner la fabrique et si vous payez \$50,000 de salaires par année, la ville vous paiera 5 p. c. sur le montant de ces salaires, soit \$2,500, étant l'intérêt dû annuellement sur les débentures que vous devez à la ville ; et si vous payez jusqu'à concurrence de \$80,000 annuellement de salaires, la ville vous paiera 5 p. c. sur ce montant, soit \$2,500 intérêt et \$1,500 sur le capital. De cette sorte la ville vous paiera le capital et les intérêts de la dette que vous lui devez et vous n'aurez pas payé un centim d'intérêt sur vos débentures qui vous seront remises au fur et mesure.

Si vous êtes forcés de faire faillite, la ville retirera une portion de sa créance sur un pied d'égalité avec les autres créanciers.

M. Cannon saisit de suite la valeur de cette proposition qui était très avantageuse à la ville comme à sa compagnie.

Après s'être consulté avec M. Laframboise, M. White et M. Wiseman, il se déclare favorable à ce mode de règlement s'il peut légalement le faire accepter par ses collègues et les créanciers.

Il offre un autre mode qui n'obtient pas l'assentiment des conseillers.

Après avoir constaté que le Conseil était unanime à supporter la proposition de M. Blanchette avec l'assurance que la ville voterait la chose unanimement, M. Cannon dit qu'il va consulter le point légal de la transaction et en informera le Conseil bientôt, afin de lui donner l'occasion de préparer un règlement et de le faire voter par la ville.

Par ce mode de règlement la ville assure le fonctionnement du triot pendant 20 ou 25 ans, en payant un bonus annuel de \$4,000 par année jusqu'à concurrence de sa créance.

Si la boutique ferme ses portes, la ville aura la faculté de retirer une forte proportion de sa créance, sur un pied d'égalité avec les créanciers les plus privilégiés.

A louer

A la Providence, près du pont Barsalou, sur la rivière, une maison de brique, — 12 appartements. Cette propriété, ancienne résidence de M. S. Bourgeois, jouit des commodités de la ville et de l'air pur de la campagne. Conditions faciles.

S'adresser à l'évêché, au
CHANOINE BEAUDRY.
j. a. c.

Un propriétaire, fort avare et non moins dévot, faisait tous les matins cette prière : Que le Seigneur soit loué... et mes appartements aussi.

Correspondance

Réponse à 'Un Taxé'

J'ai été surpris de lire, dans LA TRIBUNE, édition de vendredi, la correspondance de UN TAXÉ et je me permettrai d'y répondre sous ma signature personnelle.

Une chose me frappe : c'est qu'aucun nom n'apparaisse au bas de cet écrit. Il y a de la maladresse dans cette correspondance : à propos des insinuations faites à l'égard de notre Conseil de Ville et à l'égard des gens qui sont à la tête d'une entreprise dont le but est le relèvement de la plus grande industrie que nous ayons à St-Hyacinthe ; à raison, aussi, de l'inopportunité de la discussion qu'on veut y soulever.

Dieu merci, notre ville possède un Conseil à l'abri de tout soupçon; les échevins qui en font partie sont de braves et honnêtes gens. Il peut s'y commettre des erreurs, c'est le cas de toute institution humaine, mais il ne s'y fait pas de canaillerie. Nos échevins consacrent leur travail, leurs connaissances et leur dévouement à l'administration de la chose publique et, ce, sans rémunération ; sans doute, ils ne peuvent plaire à tout le monde, mais l'accomplissement de la tâche ingrate qui leur incombe devrait leur assurer, sinon la reconnaissance du public, au moins sa sympathie et l'exercice à leur égard de la justice la plus élémentaire.

Si UN TAXÉ a des plaintes contre quelque échevin, il a non seulement le droit de les dire, il en a le devoir, même ; mais il doit le faire sous sa signature, devant l'autorité compétente et d'une manière spécifique.

Quant à ce que la correspondance comporte pour les promoteurs de l'entreprise en vue, je ne sache pas qu'il me faille insister fortement pour établir le hors-d'œuvre de la chose. Sont-ils français ou anglais, citoyens du Canada ou des Etats-Unis, ceux-là qui viennent pour relever une industrie plus que chancelante, pour ouvrir toutes grandes à l'ouvrier les portes du Triot, ainsi qu'appelé communément, fermées depuis six longs mois ? Je ne me le demande pas ; si ce sont des honnêtes gens ils ont droit à notre respect et à notre estime (et je ne sache pas qu'ils aient donné sujet de douter de leur honnêteté) ; s'ils viennent donner à notre population le secours de leurs capitaux et la vie de l'ouvrier, ils méritent plus que l'estime et le respect dus au vulgaire, ils méritent l'aide, l'appui, l'encouragement de tous les citoyens.

Le cri de nationalité ne doit pas être soulevé ici : c'est mon humble opinion. La bonne volonté de tout le monde est nécessaire pour mener à bien toute entreprise et, particulièrement, celle du genre qui nous occupe.

Que fait à l'ouvrier qui travaille pour gagner le pain de sa famille que son labeur soit rémunéré par l'or d'un homme anglais ou par l'argent d'un autre ?

L'argent n'a pas de couleur ; il est toujours et partout le bienvenu, au coffre du riche capitaliste et, aussi, et particulièrement, au foyer du travailleur.

A. BOURGAULT.

Terrain à vendre

M. J. A. Roy, de St-Cyrille de Wendover, offre en vente une grande quantité de très bon terrain, soit terre faite ou faite en partie, et aussi terre tout en bois debout, bien situé, près de l'église, des chars, etc. Conditions très faciles.

Adressez

J. A. ROY,
St-Cyrille.
j. a. c.

Conseil de Ville

27 octobre 1899.

PRÉSENTS : Son Honneur le Maire, E. H. Richer, MM. les échevins S. T. Duclou, Jos. Morin, O. Brodeur, J. A. Côté, D. Dumaine, J. N. Lemieux, Jos. Chenette, F. Authier, F. Gervais et J. B. Blanchette.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Le rapport du travail des pompes constate qu'il a été pompé 5,441,319 gallons d'eau pour la semaine, soit 763,000 par jour, avec une dépense de charbon de 19,288 lbs par semaine, soit 2,950 lbs par jour. Cet état sera déposé aux archives.

Le second ordre du jour avait rapport à une demande du conseil de paroisse de St-Thomas d'Aquin, demandant la continuation du trottoir de la rue Bourdages sur une longueur d'environ 135 pieds, ce qui donnerait un trottoir sans interruption entre les deux localités. Référé au comité des chemins avec instruction de faire rapport à la prochaine séance.

M. J. B. Blanchette fait motion, secondé par M. Jos. Chenette que la cession du terrain sur la rue Rosalie, appartenant aux propriétés des MM. Reeves, soit faite aux conditions arrêtées entre ces messieurs et la Corporation. Agréé unanimement.

Les conditions sont que MM. Reeves bâtiront à 6 pieds du trottoir, rue Rosalie, des maisons pour résidences privées, en briques, dans les deux ans, et une bâtisse de quatre à cinq mille piastres sur la nouvelle rue, d'ici à cinq ans, sous peine de payer une indemnité de \$1,500, portant hypothèque sur leur propriété, MM. Reeves cédant à la Corporation une lisière de terrain de 5 pds de largeur sur la rue Laframboise et de 40 pieds sur la rue Rosalie.

M. Jos. Morin propose l'ouverture d'une rue de 50 pieds de largeur, entre les rues Laframboise et Ste-Anne, longeant la propriété du G. T. R., et de 34 pieds, de la rue Ste-Anne à la rue St-Joseph, près du chemin de fer. Que permission soit demandée au gouvernement de Québec de se servir d'une pointe de leur terrain pour continuer la susdite rue jusqu'à la rue Ste-Anne, comme compensation d'un morceau de terre abandonné au gouvernement, au coin des rues Rosalie et Dessaulles.

Il propose en outre que cette rue soit connue sous le nom de rue Richer. Secondé par M. F. Gervais. Agréé unanimement.

La requête de MM. Reeves demandant le service de l'eau et un canal d'égoût pour le besoin de leurs constructions nouvelles sur la rue Rosalie, est accordée, et les travaux seront faits sans retard, d'après la signature du contrat avec la Corporation.

M. Lemieux propose, secondé par M. Duclou que le maire soit autorisé à se servir des sommes actuellement en banque à 3 p. c. d'intérêt, comme fonds d'amortissements, et à faire un emprunt suffisant pour couvrir le montant des débentures, échéant au commencement de novembre, et qui se montent à \$11,000. Agréé unanimement.

Le fonds d'amortissement, l'argent en mains et ce qui peut être collecté à demande laisse un montant de \$2,500, ou un peu plus, à emprunter, pour faire face aux échéances.

Les comptes sont soumis et ordre est donné de les payer.

La demande d'un grill au coin des rues St-Joseph et Morrison est accordée si le comité des chemins le juge opportun.

Plusieurs questions importantes sont renvoyées à la prochaine séance du Conseil, pour permettre au maire et conseil de rencontrer les délégués des syndicats qui doivent faire revivre le triot.

Parmi ces questions sont les soumissions pour pardessus des hommes de police, état du coût d'un

égout au nord de la voie du G. T. R., un état des dépenses des divers comités de la ville, avec le montant de leurs allocations, le redressement de la rue Girouard à l'endroit du viaduc et l'offre de pierre pour trottoirs et traverses.

Et le Conseil s'ajourne à vendredi, le 3 novembre prochain, au lieu ordinaire, à 7½ hrs du soir.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HELENE.—Le vent est aux transactions dans notre paisible village. C'est ainsi que Messieurs Houle et Miller ont vendu leur beurrerie et fromagerie à M. Edmond Decelles, de St-Théodore d'Acton. Ce dernier se propose de faire des améliorations considérables et de mettre l'établissement en parfait ordre.

—M. Antoine Sicard a fait l'achat d'une fromagerie et beurrerie de St-Dominique, notre ami ira prendre possession, avec son fils Alphonse, de sa nouvelle acquisition au printemps seulement.

—Plusieurs citoyens sont allés saluer les contingents du Transvaal, au passage à la gare, ici.

Ces braves militaires emportent avec eux nos meilleurs souhaits de bonheur et celui d'un prompt retour de leur lointain voyage.

Good Speed Gentlemen. —Les exercices de préparation pour le chant de la Toussaint, commenceront dimanche. On nous promet une belle messe.

—Une équipe d'ouvriers est en frais de faire d'importantes réparations à la maison du docteur. Ce sera toute une toilette neuve à l'intérieur comme à l'extérieur.

—On dit que M. Gustave Authier est sur le point de vendre sa belle résidence à un commerçant à l'aise. Rien de surprenant, l'endroit est si propice pour le commerce qu'un homme actif y réussira certainement.

—M. et Mde Blain, de St-Hugues, sont en promenade chez le notaire Collette.

—M. Edmond Fournier, de St-Simon, était de passage, ici, hier, en route pour Drummondville.

—Messieurs Jos Laferrière, jr., et G. Beaulieu sont allés en ville, mercredi.

—M. le curé Beaudry, de Saint-Marcel, est venu rendre visite à son ami, le Rév. M. Charbonneau.

—Messieurs J. H. Tessier, Ingénieur Civil, Thomas Mitchel et J. Rocheleau, de Drummondville, sont venus dans notre localité pour affaires importantes, concernant l'Intercolonial. M. Tessier dit que c'est l'intention du gouvernement de renouveler les rails maintenant en usage par de nouveaux pesant le double de ceux du jour. Ce travail se ferait dès cet automne. Avis aux cultivateurs ayant quelques loisirs et désireux de gagner quelques dollars.

Peinture

L'école de laiterie de St-Hyacinthe demande des soumissions séparément pour la fourniture de la peinture et pour l'ouvrage. S'adresser pour tous renseignements au secrétaire, à l'école de laiterie, de 9 heures à midi.—3f. p. s. 2 s.

Pension privée

Une pension privée de première classe est maintenant ouverte dans la bâtisse du Grand Hôtel, sous la gérance de Mme Doody. La maison a été complètement restaurée, et le service sera parfait sous tout rapport. Bureaux et chambres à louer.

NAISSANCES

En cette ville, le 25 courant, l'épouse de M. Appolinaire Parent, une fille.

En cette ville, le 26 courant, l'épouse de M. Narcisse Ménard, une fille.

LA TRIBUNE

JOURNAL QUOTIDIEN
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE P.Q.
ABONNEMENT
Un an.....\$2.00
6 mois.....1.00
ANNONCES

1re Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modérés

A. BOURGAULT, A. DENIS,
Rédacteur politique. Propriétaire

ST-HYACINTHE, 28 OCT. 1899

Ne faisant que la rédaction politique et signant tout ce que j'écris de mon nom ou de mes initiales, je déclare ne contribuer aucunement à la rédaction de tout le reste du journal.
A. BOURGAULT.

Mgr Duhamel

Ottawa, 26.—La ville d'Ottawa avait revêtu hier, ses parures de fête; de tout côté, on voyait qu'un jour mémorable venait de luire; fenêtres pavoisées de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs chatoyantes, guirlandes traversant les rues; écussons symboliques, tout montrait qu'un anniversaire auguste venait de sonner et que la population d'Ottawa, reconnaissante envers son bien-aimé pasteur, tenait à fêter d'une manière enthousiaste, le 25e anniversaire du jour où il avait pris rang parmi les princes de l'Eglise. Plusieurs évêques avaient d'abord télégraphié à l'archevêché d'Ottawa qu'ils ne pouvaient se rendre pour assister aux fêtes, à cause de leurs nombreuses occupations, mais Mgr Falconio, délégué apostolique, voulant les voir tout spécialement, demanda aux autorités ecclésiastiques d'Ottawa de leur télégraphier de nouveau, les invitant à venir sans faute. Tous se sont rendus au désir du délégué papal, à l'exception de Mgr O'Brien, d'Halifax, qui n'est pas assez bien pour entreprendre un si long voyage.

A quatre heures l'archevêché d'Ottawa se rendit à l'Université où il a été l'objet d'une grandiose démonstration. Les étudiants au complet réunis dans la salle de réception souhaitèrent la bienvenue au digne prélat et la fanfare de l'institution joua un morceau d'ouverture qui fut fort goûté. On lut à Mgr des jolies adresses, une en français et l'autre en anglais. Suivit une représentation donnée par les élèves de l'Université. A huit heures le clergé quitta l'Université et revint à l'archevêché où eut lieu la grande cérémonie du jour.

Figuraient en tête de la procession les membres et la fanfare de la Garde Champlain.

A 7.45 hrs, les évêques et le clergé firent leur entrée solennelle à la Basilique. La nef et les galeries étaient remplies d'une foule compacte; les Canadiens-français du côté de l'Evangile, les catholiques de langue anglaise, du côté de l'Épître. Le très imposant cortège a défilé gravement le long de la grande allée, jusqu'au sanctuaire.

Mgr Duhamel s'installa alors à son trône du côté de l'Evangile, et Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Falconio, prit le sien du côté de l'Épître. Les autres prélats se placèrent aux stalles selon l'ordre des préséances. Entre évêques, la préséance est déterminée par la date de leur consécration, à commencer par les archevêques.

Voici les princes de l'Eglise qui honoraient la fête de leur présence:

- Archevêques:
Mgr Bégin, de Québec, 1888.
Mgr O'Connor, de Toronto, 1890.
Mgr Langevin, de St-Boniface, 1895.
Mgr Bruchési, de Montréal, 1897.
Mgr Gauthier, de Kingston, 1898

- Evêques:
Mgr Cameron, d'Antigonish, 1870
Mgr Lorrain, de Pembroke, 1882.
Mgr Gravel, de Nicolet, 1885.
Mgr Dowling, de Hamilton, 1887.
Mgr O'Connor, de Peterboro, 1889
Mgr Blais, de Rimouski, 1890.
Mgr MacDonald, de Charlottetown, 1890.
Mgr Gabriel, d'Ogdensburg, 1892.
Mgr Labrecque, de Chicoutimi, 1892.
Mgr Emard, de Valleyfield, 1892.
Mgr LaRocque, de Sherbrooke, 1893.
Mgr Cloutier, des Trois-Rivières, 1899.

Mgr McEvoy, de London, 1899.
Mgr Michaud, coadjuteur, de Burlington, 1892.
Mgr Decelles, coadjuteur, de St-Hyacinthe, 1893.
Mgr Legal, vicaire apostolique des Territoires du Nord-Ouest.

Vicaires-Généraux:
Mgr Racicot, de Montréal.
T. R. M. McCann, de Toronto.
T. R. M. Bayard, de London.
Et les vicaires-généraux de Valleyfield, Sherbrooke, Nicolet et Chicoutimi.

Prélats romains:
Mgr Champoux, Mgr Farelly, Mgr Racicot, Mgr Paquet, Mgr Têtu, Mgr Gagnon, Mgr Tanguay.

Chapitres:
M. le chanoine Archambault, de Montréal.
MM. les chanoines O'Donnell et Decelles, de St-Hyacinthe.
M. le chanoine Bochet, de Trois-Rivières.

Très Révd M. Mathieu, recteur de l'Université Laval de Québec.
Très Révd P. Constantineau, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa.

Révd M. le supérieur du Séminaire de St-Sulpice, de Montréal.
Révd M. Verreau, principal de l'Ecole Normale, Montréal.
Révd M. Rouleau, principal de l'Ecole Normale, Québec.

Supérieurs des Ordres Religieux:
R. P. Jodoin, provincial des Oblats Montréal.
R. P. supérieur des Jésuites, de Montréal.
R. P. Adam, des Dominicains, de St-Hyacinthe.
R. P. Léonard, gardiens des Capucins d'Ottawa.
R. P. gardien des Franciscains de Montréal.
R. P. Estevenon, supérieur des Pères du T. S. Sacrement de Montréal.
R. P. Richard, supérieur de Cyrville, S. M.
R. P. Boucher, S. M., supérieur de Montfort.
R. P. supérieur des Viateurs.
R. P. supérieur des Rédemptoristes.

Révd Dom Cottet, supérieur des chanoines réguliers.

Collèges:
Supérieurs ou représentants des collèges de Rigaud, de St-Thérèse, de Montréal, de L'Assomption, de St-Hyacinthe, de Ste-Marie de Monnoir, de Valleyfield, de Chicoutimi, de Trois-Rivières.
Révd M. Lindsay, chapelain des Ursulines de Québec.
Révd M. Adam, curé du Sacré-Coeur, Montréal.
Révd M. Sauvé, de Valleyfield.

Révids MM. Dean O'Connor, Kelly, Stanton, Boucher, de Haverhill, E. U.; Révd H. Lessard, de Nashua, E. U.; Révd M. Prudhomme, E. U., Révd A. Constantineau, E. U.; et une multitude de prêtres de toutes les parties du Canada et des États-Unis.

A l'entrée des évêques et des prêtres dans l'église le chœur de la Basilique, formé de tous les chœurs de la ville et comprenant cent voix, chanta *Domine Salvum fac archiepiscopum Nostrum*.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Mgr Joseph-Thomas Duhamel est né à Contrecoeur, le 6 novembre 1841, et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1863. Il fut élu évêque d'Ottawa le 1er septembre 1874, et consacré le 28 octobre suivant, à Ottawa, par Mgr Taschereau, assisté de Messieurs Lafèche et Fabre. Sa Cathédrale fut élevée à la dignité de Basilique mineure, en 1879. A sa demande, le diocèse d'Ottawa fut démembré et le vicariat apostolique de Pontiac fut érigé en 1882. Mgr Duhamel fut promu évêque le 8 juin 1886, et décoré du pallium le 29 juillet de la même année. En 1889, il obtint de Léon XIII que le collège d'Ottawa soit université catholique, et la même année, ayant obtenu l'érection d'un chapitre, il installa les premiers chanoines. Il a pris part au VIe et VIIe conciles de Québec, ayant été dans les deux conciles, président de la congrégation de la discipline.

Cinq fois, il a visité Rome, son premier voyage ayant été fait en 1869, alors qu'il était curé de St-Eugène; le second en 1878, le troisième en 1882, le quatrième en 1886 et le cinquième en 1890. Il a introduit les Pères de la compagnie de

Marie, dans son diocèse, les Frères-Prêcheurs, les Pères Capucins, les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Les Pères Oblats qui se dévouent, à Ottawa, depuis 46 ans, et les Frères des écoles chrétiennes, avaient été appelés par son prédécesseur, Mgr Guignes.

Mgr Duhamel a admis dans le diocèse d'Ottawa, les Sœurs de la Miséricorde, les Sœurs de Ste-Marie, les filles de la Sagesse, les Sœurs Marianistes ou de la Croix, et les Sœurs de la Providence.

En septembre 1878, il établissait les Conférences ecclésiastiques et en novembre 1879, il ordonnait à perpétuité l'exercice des 40 heures. Durant ses 25 années d'épiscopat il a établi soixante nouvelles paroisses ou missions dans le diocèse et le nombre de prêtres a doublé.

Mgr Duhamel est le fils de François Duhamel et de Marie-Joseph Audet dit Lapointe. Il fut vicaire à Buckingham en 1864 et ensuite curé de St-Eugène de Hawkesbury, diocèse d'Ottawa.

la guerre

Londres, 27.—L'annonce officielle de la jonction du général White avec le général Yule, a créé un grand soulagement, surtout à cause du fait que dernièrement les dépêches ont montré que ce n'est que l'insuffisance du bureau d'informations des Boers qui a sauvé la colonne du général Yule d'un grand péril. Il appert que vendredi soir, Dundee était tout en alarmes. On a entendu une sérieuse fusillade de 1 heure à 4 heures. Bientôt après le feu des Boers fut arrêté. La journée de samedi s'est passée aussi dans l'attente d'une attaque. Les Anglais ont finalement évacué la place emportant tout ce qu'ils purent et laissant beaucoup à désirer. On dit que l'hôpital des Boers à Dundee laisse beaucoup à désirer. Il n'y a pas de personnel infirmier et les Boers eux-mêmes s'occupent fort peu des blessés.

On rapporte que sir William Penn Symons est mort mercredi, non hier, et qu'il a été enterré, hier, à Dundee.

Le Cap, 27.—Selon un rapport officiel et Kimberley, portant la date du 24 courant, le colonel Scott Turner s'est dirigé avec 270 hommes vers la ferme MacFarlane. A 9 heures il a aperçu quelques Boers qui n'ont pas tardé à se disperser, puis se rendre sur un monticule de sable d'où ils ont tiré sur les Anglais. Le colonel Turner a essayé d'empêcher les Boers de s'avancer contre les troupes du colonel Murray, mais il a dû y renoncer, l'ennemi l'ayant reçu avec un feu bien nourri. A 11 heures le colonel Murray a envoyé 150 hommes vers le nord. Un train blindé a été envoyé au secours de Turner. A midi le colonel Murray est parti avec deux canons de campagne, deux Maxim et soixante-dix cavaliers. Il y a eu un combat d'artillerie entre les Anglais et les Boers. A 2 heures un autre train blindé a été envoyé en avant avec des munitions. Le commandant boer Botha a été tué. Les pertes des Anglais sont de trois tués et 21 blessés.

Plusieurs femmes de Kimberley, ayant appris que leurs maris avaient été faits prisonniers, se sont rendues au camp des Boers qui les ont reçues avec courtoisie. Leur démarche pour obtenir la mise en liberté de leurs maris a réussi et les membres des familles réunies sont arrivés à Kimberley. Les prisonniers disent qu'ils ont été bien traités.

Londres, 27.—Durant l'accalmie momentanée dans le Natal, la nouvelle arrive des frontières de l'ouest, que l'escarmouche de mardi, à Kimberley, a été le résultat d'une sortie des Anglais, faite dans le but de briser le cercle d'ennemis qui entoure la ville. Cinq cents Anglais ont fait face à 700 Boers et, suivant les rapports officiels et autres nouvelles, les ont défaits après une bataille acharnée; les trains blindés paraissent avoir rendu de grands services en cette occasion. Les Boers étaient retranchés à sept milles au nord et les Anglais ont brillamment emporté la position de l'ennemi sans pertes sérieuses. On rapporte que les Boers ont deux fois hissé le pavillon blanc par supercherie. Botha, qui fut trouvé parmi les morts, était un membre du Volksraad et

un fameux tireur allemand. Il s'était distingué à Breukhorstspuit où le 94e régiment anglais a été tauché. Il a ensuite défendu une ferme contre les Anglais. Botho fut trouvé avec cinq blessures, baignant dans son sang.

Londres, 27.—Le bureau colonial a rendu au public le télégramme suivant reçu du gouverneur Hutchison, de Pietermaritzburg, en date du 26 oct.

"Le télégramme suivant de D. Creig, résident de Dundee, anciennement dans le service télégraphique, a été reçu de Greytown:

"J'ai quitté Dundee ce matin. Le général Symons est mort lundi à 5 heures p. m., et a été enterré le matin suivant, près de l'église anglaise, par le Rév. W. Daily. Quelques médecins et autres citoyens assistaient à la cérémonie, aucun Boer n'était présent. Le colonel Eckett, les majors Boulbee, Hammerslein et Hazent, Crum, Johnston et Ryan vont mieux. Les Boers ont occupé Dundee lundi matin.

New-York, 27. — Une dépêche spéciale reçue ici, dit: "Une bataille décisive qui décidera du sort de Natal va avoir lieu ou a lieu actuellement. Les troupes du général White ont été renforcées par celles du général Yule, soit 4,000 hommes et par plusieurs milliers d'autres venues de Pietermaritzburg et du Cap. Son armée est composée d'environ 15,000 hommes.

"Il est prêt à engager la bataille et il sait qu'il ne peut se permettre d'attendre. Ajourner le combat serait mettre son armée en danger, en donnant aux troupes de l'Etat Libre et du Transvaal le temps de s'unir.

"On dit que le général White fera une sortie et attaquera les Boers de l'Etat Libre à Bester's Station, dès que les troupes de Yule auront pris un repos nécessaire."

TRAHISON EXCUSABLE

L'histoire suivante m'a été racontée, il y a bien longtemps, par un vétéran de la légion étrangère qui avait fait le coup de feu en Afrique sous le Maréchal Bugeaud, sous ce bon Bugeaud qui fut le premier à rire de la fameuse chanson: "As-tu vu la casquette?... Mon vieil ami, —que nous appellions l'Africain— avait aussi connu le brave des braves, le vaillant Lamoricière, que le célèbre Ab-el-Kader avait surnommé le "grand sabre." Il en citait bien d'autres encore; mais, comme je n'ai pas l'intention d'écrire une histoire complète de l'Algérie, je termine ici la liste.

Si la guerre n'était pas une chose si triste en elle-même, malgré ses âpres beautés, ce serait un vrai plaisir pour moi de parler de cette époque mémorable où chaque soldat était un héros, où chaque jour amenait de nouveaux combats et de nouvelles victoires. Je n'aurais qu'à me rappeler les récits enthousiastes de "l'Africain" pour produire de la "copie" à l'arpent.

Un seul fait entre mille. Les Arabes n'acceptaient pas de bon cœur la domination française. Ab-el-Kader avait de nombreux partisans et ce chef, fanatique et cruel mais d'une bravoure et d'une audace incroyables, fit souvent subir des pertes désastreuses à l'armée d'occupation. La rébellion domptée à une place éclatait le lendemain un peu plus loin. Les postes avancés pouvaient s'attendre continuellement à la visite peu désirable des cavaliers de l'émir. Les sentinelles "perdues" méritaient bien leur nom, car les Bédouins aimaient à les enlever pour en faire des otages, ou pour les livrer eux enfants qui les mutilaient cruellement.

Comment les Arabes se procureraient-ils de la poudre et des balles? De même qu'il y a des misérables nont le métier consiste à déponiller les cadavres sur les champs de bataille, il y a aussi des marchands malhonnêtes—individus ou gouvernements—qui, violant les lois et les conventions, se chargent, moyennant finances, de soutenir les rebelles. L'Angleterre a souvent joué ce triste rôle, surtout lorsqu'il s'agissait de faire pièce à la France. Parfois aussi il y avait des traitres dans les rangs même ceux qui étaient exposés chaque jour à verser leur sang pour l'honneur du drapeau.

C'est ainsi qu'un beau jour on apprit au camp retranché de Sidi-

bel-Abbès l'arrestation du zouave Philippot.

Cette nouvelle causa une pénible surprise parmi les compagnons d'armes du vieux troupiier. Comment, lui qui avait toujours donné l'exemple de la bravoure et du patriotisme, le héros de tant de coups de mains audacieux, le brave soldat décoré, cité au rapport, félicité publiquement par le général, Philippot, le meilleur soldat du bataillon, avait vendu aux Arabes une grande quantité de cartouches!...

Et le doute n'était pas permis, car le malheureux, loin de cacher son crime, s'en glorifiait. Un moment on le crut fou, en le voyant si indifférent en présence d'une accusation infamante et de la triste fin qui l'attendait.

Les conseils de guerre, à cette époque, ne perdaient pas de temps et les condamnés ne moisissaient pas en prison.

Philippot comparut devant ses juges. Il écouta, la tête haute et le sourire aux lèvres, la lecture de l'acte d'accusation. Le président, après lui avoir reproché son crime et son attitude cynique, lui demanda ce qu'il avait à alléguer pour sa défense.

—Pas grand'chose, mon colonel, répondit le grognard. Comme vous savez, je parle très-bien l'arabe et j'ai pu rendre autrefois quelques services en écoutant la conversation des Bédouins qui viennent nous vendre des fruits et de la volaille. Or, j'appris l'autre jour que deux ou trois cents cavaliers n'attendaient, pour nous attaquer, que l'arrivée d'une caisse de cartouches que devait leur livrer un de leurs fournisseurs habituels. Pour hâter l'heure de la danse, j'ai pris sur moi de leur fournir des munitions.

—Mais ceci est tout simplement infâme!

—C'est ce qu'ils diront, mon colonel, quand le moment sera venu.

—Que voulez-vous dire?

—Mon crime entraînant la peine de mort, je demande qu'on se serve, pour charger les fusils du peloton d'exécution, de cartouches semblables à celles que j'ai vendues aux Arabes. On doit en avoir trouvé dans mon sac.

—En effet... Mais les balles manquaient.

—Elles manquaient aussi dans les cartouches livrées aux Arabes!

—Admettons! Mais la poudre?

—De la chicorée, mon colonel. Vous verrez la grimace que feront les hommes aux burnous blancs, quand ils essayeront de nous canarder.

Le vieux farceur ne mentait pas. Désireux de se procurer quelques francs pour boire à la santé de ses amis et voulant en même temps jouer une farce aux coupeurs de têtes, il avait confectionné des cartouches inoffensives... sauf dans le cas où l'on eût livré leur contenu à la cantinière, qui s'en serait servi pour falsifier son café.

Deux jours après, les Arabes livrèrent l'assaut projeté. Leurs feux de salves manquèrent d'ensemble à cause des nombreux ratés et ils subirent de graves pertes.

Philippot, qui riait dans sa vieille barbe grise, fut porté en triomphe, et le sergent fourrier Lamalice, un lettré, composa en son honneur une chanson qui est encore en vogue aujourd'hui. On y malmena beaucoup les enfants du désert, sans oublier de glorifier Philippot et sa poudre "inexplosive". On me demandera peut-être pourquoi j'ai raconté cette histoire... Je ne le sais pas moi-même.

Traitement privé contre Pabus des Liqueurs et des Drogues

Sans injections hypodermiques, ni publicité, ni perte de temps, ni autre inconvénient quelconque en prenant la CURE DIXON. C'est un remède végétal tout à fait inoffensif dans ses effets immédiats ou ultérieurs. Il guérit positivement tous les cas sans exception, s'il est pris fidèlement suivant les directions, par des personnes désireuses de se guérir. C'est un véritable spécifique contre l'alcoolisme et la morphinomanie. Nous invitons cordialement toutes les personnes intéressées, à faire une visite à nos bureaux et voir ce que nous faisons; nous leur donnerons les preuves les plus convaincantes de l'efficacité absolue de notre remède. A celles qui ne pourraient venir et qui en font la demande, nous enverrons, gratis et sous pli cacheté, une brochure qui leur donnera des renseignements complets. S'adresser à la "DIXON CURE CO." ou à son gérant J. B. LALIME, 572 rue St-Denis, Montréal. 4-8-99.

L'amour et le Médecin

Le médecin, le dieu d'amour
Sont de service nuit et jour :
Voilà la ressemblance !
L'un est fameux dans ses vieux ans,
L'autre règne dans son printemps ;
Voilà la différence !

Ils sont aveugles tous les deux.
Malgré cela fort curieux :
Voilà la ressemblance !
L'un est grave et de noir vêtu,
L'autre est séillant et tout nu,
Voilà la différence !

On a recours à tous les deux,
Bien que tous soient dangereux :
Voilà la ressemblance !
L'un nous blesse en nous guérissant,
L'autre caresse en nous blessant :
Voilà la différence !

Tous deux regardent dans les yeux
Si ça va mal, si ça va mieux :
Voilà la ressemblance !
C'est le pouls que tâte un docteur,
Mais l'amour vous touche le cœur
Voilà la différence !

Les deux s'en vont, courant, trottant,
Ils sont tant soit peu charlatans :
Voilà la ressemblance !
L'un s'en va quand nous allons bien,
L'autre quand nous valons rien,
Voilà la différence !

CANADA

Ile Verte.—M. Cléophas Côté,
marchand, de l'Ile Verte, vient d'a-
voir la douleur de perdre sa fille
Alice, âgée de 15 ans seulement.
Toute la population sympathise avec
la famille Côté dans le malheur qui
la frappe.

Québec.—On raconte que la fa-
mille de M. George E. Tanguay, ar-
chitecte, rue d'Aiguillon, a failli être
asphyxiée par le gaz qui s'échappait
de la fournaise. Une autre famille
nommée Lemieux l'a aussi échappé
belle.

Ottawa.—Robert Wilson, paie-
maître sur le Parry Sound, est de-
venu fou de religion. Il appartient
au Y. M. C. A. Le Dr Courtney es-
père le ramener à la raison. Plus-
ieurs autres citoyens sont devenus
fous de loyauté et sont incurables.
L'un d'eux, à qui l'on demandait
combien il y avait de personnes à
la gare pour dire adieu aux volon-
taires, répondit avec enthousiasme :
Il y en avait 50,000.

Port Hope, Ont.—Un accident
est arrivé vers onze heures, hier soir
sur la ligne du Grand Tronc, à deux
milles de Port Hope. On dit qu'un
homme a été tué.

A 11 heures, deux convois de fret
dont l'un allant vers l'Est et l'autre
vers l'ouest, se sont rencontrés à 2
milles de Port Hope. La collision a
été terrible. Les deux convois al-
laient à une vitesse de plus de 25
milles à l'heure, et les deux loco-
motives ont été réduites en pièces. Les
wagons renversés se sont brisés et
les rails ont été totalement arrachés
et tordus. L'un des mécaniciens est
disparu, et on suppose qu'il a été
enseveli sous les décombres. L'autre
mécanicien et les chauffeurs sont si
grièvement blessés qu'ils ne survi-
vront pas.

Les dommages s'élèvent à plus de
\$30,000.

La cause de ce terrible accident
n'est pas encore connue, et les au-
torités du Grand Tronc font une
enquête minutieuse pour découvrir
qui est responsable de cette catas-
trophe.

Tous les hommes en charge des
deux convois ont été plus ou moins
grièvement blessés. A six heures, ce
matin, la nouvelle a été communi-
quée au bureau principal, à Mont-
réal, et un convoi spécial a été en-
voyé sur les lieux avec tous les ou-
tils et les ouvriers nécessaires pour
déblayer la voie. Les convois régulier-
liers entre Montréal et Toronto ont
été retardés de six heures, et ce n'est
qu'à une heure, cette après-midi, que
la circulation a pu être rétablie.

L'un des convois détruits se com-
posait d'un wagon chargé de blé,
d'un autre chargé de fleur et d'un
troisième rempli de voitures. Tous
ces wagons ont été réduits en pié-
ces.

ETATS-UNIS

Keene, N. H.—Louis Castor ou
Castonguay, accusé d'avoir tué sa
femme à coups de revolver, le 31
mai dernier, a été condamné, hier,
aux travaux forcés à perpétuité.

Fairfield.—Cecil C. Chadbourne,
âgée de 30 ans, est tombé hier dans
une cuvette contenant une solution
d'acide sulphurique et a reçu des
brûlures fatales.

Il était employé à la Somerset
Fibre Company et il était à extrai-
re une masse d'acide solide, quand il
perdit l'équilibre et tomba tête pre-
mière dans la cuve.

Seattle, Wash.—Après un voyage
de vingt huit jours, la goélette He-
ra est arrivée ici avec environ 200
passagers.

Georges Lambly, par suite du
manque de nourriture suffisante et
d'un long séjour dans les quartiers
malsains, a été pris des fièvres et
comme il n'a reçu aucun soin médi-
cal, il est mort le 21 de ce mois. J.
Ryan a eu le même sort. Ils ont été
tous les deux jetés à la mer.

Les passagers prétendent qu'on
leur avait assuré un bon traitement
et suffisamment de nourriture, mais
que les vivres ont manqué complé-
tement, après quelques jours, et sans
des orages fréquents durant le tra-
jet, une disette d'eau se serait fait
sentir.

Quand le Hera est arrivé au port
la majorité des hommes étaient si
faibles qu'ils ne pouvaient porter
leur or et on dut leur aider pour dé-
barquer du navire. Les passagers
déclarent que Nome est le plus
grand campement minier sur terre,
et plusieurs y retourneront le prin-
temps prochain.

Rochester, N. Y., 26 — Edward
Osgood, d'Angelica, qui était aveu-
gle depuis 40 ans, a recouvré la vue
hier, à la suite d'une opération pour
la cataracte.

Woonsocket, R. I.—Alfred Du-
haine, maçon, âgé de 35 ans envi-
ron et demeurant avec sa famille
au No 153 rue East School, est tom-
bé hier après-midi, d'un échafaudage
de 30 pieds de hauteur à l'ar-
nexe que l'on est à construire à l'u-
sine de la Taft Pierce Co.

Il tomba du troisième étage sur
un tas de briques et de planches et
fut tout meurtri. Il ne perdit pas
connaissance, mais il ne put se re-
lever.

On croit que le blessé a une jam-
be et des côtes fracturées. Il a aussi
des blessures à la tête.

On a bien peu d'espoir de le sau-
ver.

Londres, 27.—Une dépêche spé-
ciale de Pietermaritzburg, Natal,
datée du 24 octobre, dit : "Neuf
cent quatre-vingts prisonniers boers
sont arrivés ici, ce matin. Parmi
eux se trouvent les capitaines
Dewitt, Hamer, Fighlus, Dorey,
Vanlegger et Dottner."

Grand Rapids, Mich., 27. — Une
grande assemblée des Hollandais
aura lieu ce soir, en cette ville, dans
l'intérêt des Boers. La population
hollandaise est de 30,000 dans cette
ville et tous sympathisent avec
leurs frères de l'Afrique Sud. L'as-
semblée a été convoquée par M.
John Steketec, consul, et un grand
nombre de Hollandais éminents
au nombre desquels l'on remarque
les pasteurs des différentes églises
hollandaises. Il est probable qu'un
fonds sera prélevé pour venir au
secours des Boers. L'on parle de le-
ver des troupes, bien que les lois de
la neutralité l'interdisent. Cepen-
dant, les chefs du mouvement espè-
rent pouvoir envoyer au Transvaal
des soldats qui n'agiront qu'en leur
qualité individuelle.

Londres, 27. — Lord Pauncefote,
ambassadeur anglais aux Etats-
Unis, a, pour la première fois, hier,
occupé son siège à la Chambre des
Lords.

Lord Pauncefote a été présenté
par le juge en chef, lord Russell de
Killowen, et par lord James of He-
reford, chancelier du Duché de Lan-
caster. Lady Pauncefote et ses filles
étaient dans la galerie des paires.

BERNIER & CIE

GRAINETIERS

Farine, Son, Gru, Moulee et Grains
pour engrais et autres consommations.

Bureau et Entrepôt : **ST. HYACINTHE.**
STATION DU GRAND-TRONC,

A. BLONDIN & CIE

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils de Chauffage

EAU CHAUDE ET VAPEUR,

Bains, Water Closets,

Tuyaux de Fer, Plomb, Grès,

Courroies en cuir et en caoutchouc,

Ciment Portland et autres,

Pompes, Valves, etc.,

AGRES COMPLETS POUR BEURRE-
RIES ET FROMAGERIES.

115 Rue Cascades,

ST-HYACINTHE.

21-7-3m.

MARBRERIE

—DE—

ST HYACINTHE

P. Rouleau,

ARTISTE-SCULPTEUR

sur Granit, Marbre et Pierre

MONUMENTS FUNEBRES

de tous les goûts.

AUTELS, ENTOURAGES DE

TERRAINS DE CIMETIÈRE

FONDS BAPTISMAUX

ETC., ETC.

269-rue Cascades-269

ST-HYACINTHE.

L. A. GUERTIN,

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT
DE

Chaussure S

POUR

HOMMES,

FEMMES,

ENFANTS.

Aussi :— Pardessus, Caoutchoucs,
Sacs de Voyage, Valises, etc.

Seul agent à St-Hyacinthe pour les
célèbres CHAUSSURES
SLATER.

73-75 RUE ST-FRANCOIS,
176 RUE CASCADES,

St-Hyacinthe

a 8. 99.

Vieux journaux

à vendre à la livre, au
bureau de **La Tribune.**

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

PORTES, CHASSIS

JALOUSIES

Moutures, Plinthes, etc

—AUSSI—

BOIS DE SCIAGE

Séché à la vapeur, préparé et brut
Bois de charpente, et Bardeaux
Blanchissage, Embouvetage,
Sciage.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Com des rues St-Joseph et

St-Antoine.

ST HYACINTHE

Le Magasin
du Bon Marché

EN GROS ET EN DÉTAIL

JOS. BRODEUR

Nos 228, 234, 242 et 244

RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Fleur, Grain, Son, Gru, Moulee, etc.

Epiceries, Provisions, Thé, Sucres,

Melasses, Graisse, etc. etc. etc

Marchandises Sèches

SPÉCIALITÉ : Marchandises Françai-
ses, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE
A BOULANGER provenant du Ma-
nitoba (grenier de l'univers.)

Agent pour "The Lake Deschênes Mil-
ling Co." Hull, et la farine à pâtis-
serie "Todd Milling Co." Galt, Ont.

Les commerçants sont spécialement
invités à venir visiter les marchandises
de toutes sortes, cotons et indiennes à
la livre que nous recevons chaque
semaine des Etats Unis.

N. B.—Argenteries données en ca-
deaux aux acheteurs.

Boite B. P. 160. Telephone 118.

JOS. BRODEUR

TAPISSERIES!

TAPISSERIES!

Patrons Nouveaux, dans les

derniers goûts.

Prix aussi Bas que Possible

Venez voir l'assortiment

chez....

U. BEAUVOYER,

Peintre-Décorateur et Tapisser

95 RUE CASCAD

ST-HYACINTHE.

Teleph 237.

C. A. HAMEL

MACHINISTE

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHI-

NERIES de toutes sortes, FAITES

et RÉPARÉES avec soin.

45 - Rue Piété - 45

ST-HYACINTHE

J.A.C.

MIEL

Miel pur, qualité supérieure, à

vendre au monastère du Précieux-

Sang, St Hyacinthe.

JOSEPH LEDUC,

Entrepreneur

Forblancier Plombier et Couvreur

138. - Rue Cascade,

St Hyacinthe.

E. F. CODERRE

PEINTRE, TAPISSEUR

ET DÉCORATEUR.

243 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Execution prompte et prix modérés.

Ouvriers de première classe et

matériaux de qualité supérieure.

Telephone 150.

Cordeau & Lajoie

Rue Piété

ST-HYACINTHE

FABRICANTS DE

Bieres de Gingembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaires de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR



L. N. TRUDEAU

DENTISTE,

102 Rue MONDOR,

ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur com-
mandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR
par un nouveau procédé.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District de St-Hyacinthe.

Dame Marie-Louise Hogue, des

cité et district de St-Hyacinthe,

épouse de Louis Turcotte, fils, bar-
bier, du même lieu, et dument au-
torisée à ester en justice par un des
honorables juges de cette cour.

vs

Le dit Louis Turcotte, fils.

La demanderesse a institué, ce

jour, une action en séparation de
biens contre le défendeur.

A. BOURGALT,

Avocat de la Demanderesse.

St-Hyacinthe, 13 juin 1899.

5 s.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre



PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOTBEER,

GINGER BEER, CIDRE CHAM-
PAGNE, Etc.,

FEUILLETON

MORTE ET VIVANTE

QUATRIÈME PARTIE

V

PAUVRE PETITE!

(Suite)

Et avisant un joli couteau fin et épais, à lame pointue, placé dans un grand plat où il y avait un jambon entamé, et qu'on vendait évidemment par tranches, elle demanda :

—Voulez-vous me vendre celui-là ?

—S'il vous plaît, mademoiselle pourquoi pas ?

—Combien ?

—Cinq francs.

Monette ne fit aucune observation, quoique l'objet eût été cher à trente sous. Elle venait de le payer et on le lui enveloppait dans un morceau de papier, lorsque Adrien, inquiet de la voir demeurer si longtemps, entra à son tour. Il ressortit sur les talons de la jeune fille.

—Qu'emportez-vous donc là ? lui demanda-t-il en voyant la forme singulièrement longue et effilée de son paquet.

—Que vous importe ? répondit-elle en le toisant de haut en bas. Je vous prie de vous déshabiller de me poser des questions, je n'y répondrai jamais. Et même si vous pouviez ne point m'adresser la parole, je vous serai reconnaissante.

On commençait à les regarder. Molesté et furieux, il se tut néanmoins, par prudence. L'attente dura encore plus d'une demi-heure.

Comme il allait repartir le Bachelier arriva, suant, soufflant, montrant son horrible visage plus épouventé que jamais sous le fameux eozéma. Son nez flamboyant, le teint animé, le tremblement de ses mains disaient à quel point le produit des vignes de la région était apprécié par elle. Elle eut vite aperçu Adrien, debout à la portière. Elle grimpa sur le marchepied et de là s'affala sur les coussins de drap gris.

—Ouf ! dit-elle ; ce n'est pas trop tôt ! Depuis cinq heures ce matin que je suis là, à guetter tous les trains ! Ce qu'il est chaud ce coquin de soleil provençal.

—Ne dis pas de mal de lui, répondit Adrien ; tel qu'il est, il fait mûrir ces beaux petits raisins dont nous aimons tant le jus divin, n'est-ce pas, vieille ?

Ce mot *vieille* ne fut pas du goût de la laide mégère.

—Dis donc, toi, fit-elle, si tu étais plus poli !

Adrien changea de conversation aussitôt, ne voulant pas donner déjà à Monette le spectacle de leur gentille petite éducation de famille.

Il amena sa soi-disant belle-mère dans un coin du wagon, opposé à celui où se tenait la fillette, et là il lui parla à voix basse, tourné du côté de la voie. Monette, de son côté, fort peu intéressée par la conversation de ces cabotins, regardait par la portière le paysage vraiment admirable de ce coin de Provence.

Oh ! que ce pays de soleil, de lumière et de fleurs eût semblé beau à la pauvre petite, si Rolland et Germaine lui en eussent montré les beautés ! au lieu de cela, elle se trouvait dans ses petites mains frémissantes le long couteau dont elle avait eu, à la gare de Toulon, la sagesse de se munir.

Enfin le train traversa une contrée encore plus jolie, quoique d'un aspect tout dissemblable, et l'on descendit dans une gare, assise à quelques mètres à peine de la mer.

Une jardinière jaune, attollée d'une jument grise que les mouches faisaient sauter sur place, attendait devant la gare. Un individu aux yeux louches et au nez d'ivrogne était à quelques pas, roulant une cigarette dans ses doigts. A l'aspect de la Bachelier, il s'approcha, et sans toucher même de la main son béret de laine bleue à bordure rouge, il dit :

—Y a-t-il des paquets à prendre ?

—Oui, dit la cabotine, une caisse de liqueurs qui est sur le quai.

—Pas de malles.

—Non, pas de malles.

—Alors vous pouvez monter. Bichette s'impatientait, rapport aux taons qui la piquent ferme.

Adrien grimpa le premier, et donna la main à Monette avec une courtoisie grâce à laquelle il cherchait évidemment à avoir l'air d'un jeune homme bien élevé. Mais la fillette ne voulut pas toucher cette main, et mettant son joli petit pied sur le morceau de fer crotté et poussiéreux, saisissant le rebord de la jardinière de sa main nerveuse, elle se hissa toute seule dans le singulier véhicule.

—Je conduirai, dit Adrien, ne se laissant pas rebuter par le dédain non dissimulé de Monette ; voulez-vous vous asseoir là à côté de moi ? vous serez mieux.

—Mes aises me sont indifférentes, dit-elle. Mais je désire être aussi loin de vous que possible.

Et enjambant le premier banc de bois, elle se plaça sur le second, aussi loin, en effet, qu'elle le put du jeune Craponne. Celui-ci mordit ses lèvres minces, tandis que, sous l'empire de l'humiliation éprouvée, son nez à la longueur démesurée semblait s'allonger encore.

Sans façon, Mariette s'assit à la place délaignée par Monette, tandis que Gilbert, le digne serviteur de toute cette canaille, prenait place à côté de la fille de Germaine et la regardait de façon à la faire rougir.

La voiture roula tout le long du Capeau, cette jolie rivière aux bords innombrables, aux eaux si fertillissantes. Le pays évidemment était plus aride qu'entre Hyères et Toulon. Bientôt une jolie maison, une bastide, comme on dit en Provence, apparut ses contreforts verts et ses murailles peintes en rose pâle. Elle était entourée de bois, et, vue à une certaine distance, elle ressemblait à un nid dans des feuilles.

En s'approchant de plus près, comme le terrain montait et qu'un mur de trois mètres enserrait toute la petite propriété, on ne voyait plus la maison. Mais la voiture arriva devant une grille ; là, elle s'arrêta.

Gilbert sauta à terre ; il ouvrit la porte, et tenant Bichette par la bride, afin qu'Adrien, conducteur très novice, n'acrocât pas le portail, il fit entrer l'équipage dans une cour assez grande où régnait un indescriptible désordre. Au bruit de la voiture, une petite bonne accourut ; elle était sale comme un peigne, et ses yeux arrondis pleins d'un étonnement extrême, sa bouche ouverte, son immobilité timide, lui donnaient l'apparence d'une idiote.

—Oust ! cria la Bachelier, on n'a pas besoin de toi ici ! file, et plus vite que ça ! Va mettre les verres et pomper l'eau fraîche. Ce que cette coquine de poussière donne soif.

—Oui, j'avalerais bien quelque chose avec plaisir, dit Adrien. Et vous mademoiselle, ne voulez-vous pas vous rafraîchir également ?

Glaciale Monette répondit : —Je n'ai besoin de rien, que de repos.

On était entré dans une maison vaste, neuve et bien distribuée, mais qui ne devait pas avoir été balayée depuis plus d'un mois, si l'on en jugeait par la poussière épaisse étendue partout, comme un voile impénétrable. Un corridor traversait la maison de l'entrée à un escalier que l'on voyait au fond.

A droite, la Bachelier ouvrit une porte, et pénétra dans une pièce carrée, servant de salle à manger. Sur un buffet de noyer, il y avait un encombrement fou de bouteilles. Il s'en trouvait de toutes les catégories. Des verres jamais lavés étaient dispersés sur celle de la cheminée, avec au fond des traces rouges que la négligence avait rendues indélébiles.

Tout cela pêle-mêle, avec des bouts de rubans, des fleurs extraordinaires, des plumes extravagantes, car cette mégère était d'une coquetterie rare ; et tout le temps qu'elle n'employait pas à boire, elle le passait à se confectionner des chapeaux capables de faire cabrer les chevaux d'omnibus quand ils les apercevaient.

Il régnait dans cette pièce une odeur de victuilles, de vin et de muse, absolument dégoûtante. Un haut-le-cœur prit Monette. Elle devint très pâle.

—Voulez-vous que l'on vous conduise dans une chambre ? demanda Adrien.

Elle fit signe que de la tête.

—Conduis-la dans la chambre de devant ! ordonna-t-il.

—Il n'y a pas de lit, répondit la Bachelier.

Monette avisa une sale petite canapé, sur lequel Craponne dormait du matin au soir, lorsqu'il n'était pas dans les cafés d'Hyères, ou même dans ceux des Salins, que fréquentent les marins marins de l'escadre, ou les fournisseurs qui ne savent comment tuer leurs interminables journées et qui les passent les cartes à la main, une pipe aux dents et un verre d'absinthe devant eux.

(A continuer)

BERNIER & MORIN,

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure, 169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

ASSURANCE SUR LA VIE

"LA CANADIENNE"

Représentant pour St-Hyacinthe et le District
U. LEVEQUE,
Ass.-Surintendant.
No 3 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Dr L. M. P. YVON,

DENTISTE,

93 RUE MONDOR, St-Hyacinthe.

L. E. MOREL,

De la maison CASAVANT FRERES, ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR de PIANOS Prix : \$1.50
ADRESSE : Hotel Ottawa. Tel. 45

Assurance Sun Life

Bureau principal : Montréal.

Magloire Lauren

AGENT GÉNÉRAL,
87 Rue Mondor, ST-HYACINTHE, Que.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode !

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marché
ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

EXPOSITION

— DE —

PEINTURES

DANS LES VITRINES DE LA

LIBRAIRIE DE

E. H. Richer & Fils,

On peut admirer une centaine de tableaux sur panneaux, reproduction parfaite en peinture de tous les tableaux des derniers Salons.

Ces jolies miniatures, véritables œuvres d'art, se vendent \$1.25, \$1.75 et \$3.50 chaque.

Entrez voir ces jolis tableaux et faire votre choix.

JOS. CHARTIER

Marchand-Tailleur

212 - Rue Cascades - 212

ST-HYACINTHE.

Ouvrage de Première Classe.

PRIX MODÉRÉS.

a 1-1-0.

Conserves Alimentaires

TOMATES, MELONS, RHUBARBE, ETC., ETC.

—Préparées par—

CHS PELOQUIN & FILS,

ST-HYACINTHE.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

a 1-4-0.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS

LONDON, ONT.



Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.
NEUF MÉDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET CINQ DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Autriche, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.
Savoir original et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce conti, tout et ne sont pas surpassés.

Prix Spéciaux au Gros

On porte à Domicile dans toute la ville.

J. B. St. PIERRE

ÉPICIER

256 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE.

Téléphonez au No. 36.

Alf. Lapalme

CHAPELIER & MANCHONNIER,

114 - Rue St-Antoine - 114
Place du Marché,
—ST-HYACINTHE.

Chapeaux en soie, en Feutre et en Paille

CASQUES, CASQUETTES,

Chemises blanches et de couleur, Corps, Caleçons, Cols, Collets etc., Grande Variété.

Confection et Reparation

—DES—

Fourrures.

Une visite est sollicitée,

a 8. 99.

CHAUSSURES

JOS. MORIN,

No 104



Rue Cascade COIN DE LA RUE St-Denis
St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

Valises, Sacs de Voyage, etc.,

En Gros et en Détail.

Venez et vous serez bien servis.

Simard & Godbout

MEUBLIERS

252-254 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE

Assortiment complet et choisi de Meubles de toutes variétés de patrons et formes pour Salon, Salle à Diner, Boudoir, Chambre à Coucher et Cuisine.....

L'achat du stock de A. Noreau, à des conditions avantageuses, nous permet de vendre à 25 PAR CENT de réduction, plus COUR CENT pour du comptant

CANAPÉS, CHAISES, CHIFFONNIERS, COMMODES, SIDEBOARDS, SOFAS, TABLES, ETC., ETC.

Mobilier sur commande à court délai.

Reparations faites avec soin

a 8 99

Boulangerie & Logements

A VENDRE

AU VILLAGE D'UPTON

Conditions Avantageuses

Le soussigné offre en vente, au village d'Upton, près de l'église, un splendide terrain de 200 pieds de largeur par 135 pieds de profondeur, sur lequel sont construits une bonne boulangerie avec logement au-dessus, et une bonne maison privée à côté. Le tout en ordre parfait. La place est très avantageuse pour un bon boulanger.

JOSEPH BRODEUR,

Marchand de fleur,

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

1-10-99—j.a.c.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 28 Octobre 1899.

LEGUMES.

Pois, le minot	1 00 à 1 20
Oignons do	60 70
Fèves do	1 00 1 40
do la terrinée.....	8 10
Patates, le minot.....	22 25
Oignons la tresse.....	10 15
Choux.....	3 5
Céleri 2 pour.....	5
Radis le paquet.....	3 4
Salade, 2 pieds.....	1 3
Rhubarbe, le paquet...	
Asperges, le paquet....	
Concombres, la pièce....	1 2
Tomates, la doz.....	3 5

GRAINS.

Blé le minot.....	1 30 1 40
Blé d'Inde do	65 75
Avoine do	34 36
Sarazin do	50 55
Orge do	45 50
Gaudriole do	40 45
Graine de Mildo	000 000

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes le couple...	
Oies do	
Poules do	55 70
Poulets do	35 40
Pigeons do	15 20
Perdrix do	40 55
Canard do	50 55

VIANDES.

Bœuf a lb.....	8 10
do 100 lbs.....	6 00 6 50
Lard frais la lb.....	7 8
do 100 lbs.....	6 00 6 50
do salé do	8 00 9 00
Mouton la lb.....	8 10
Veau quartier	75 1 25
Veau la livre.....	8 10

PRODUITS DE FERME.

Beurre frais la lb.....	23 25
do salé do	19 22
Oeufs frais a douz	18 20
Laine la lb.....	25 30
do filée do	65 75
Savon do	6 7

DIVERS.

Miel coule la lb.....	8 12
do en gâteaux.....	10 15
Sucre d'érable la lb.....	10
Sirop d'érable.....	90 1 50
Graisse do	9 10
Tabac en feuille do	10 25
Pommes la mesur.....	25 40
Fein par 100 botts.....	6 00 7 00
Paille do	1 00 1 15
Peaux de bœuf la lb....	0 8 0 9
do veau do	8 10
do mouton jeune	30 00
Cochon vivant vieux....	0 00 0 00
do jeune..	0 00 0 00

EMILE BERTHAUME,

Clerc du Marché.

TERRE A VENDRE

Une magnifique terre de deux arpents de largeur sur trente de profondeur, avec maison et autres dépendances. Terre glaise. Le tout en parfait ordre.

Aussi un emplacement situé au No 136 rue Bourdages, de 91 pieds de largeur sur 165 de profondeur, avec une maison et une grange, établie à même, pouvant contenir 10 vaches et deux chevaux. L'acqueduc fournit l'eau à l'étable. Le soussigné vendra aussi son troupeau de vaches. La personne qui en fera l'acquisition y trouvera son avantage, car le propriétaire fournit le lait à un grand nombre de personnes.

S'adresser à

ADOLPHE GIROUARD,

19-9-1 m. 136 rue Bourdages.

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rues Mondor, et W liam, cité de St-Hyacinthe.